



# Bulletin municipal - Briaucourt

Janvier 2026

## LE MOT DU MAIRE

Chères Briaucourtoises, Chers Briaucourtois,

Comme à l'accoutumée, l'équipe municipale vous présente tous ses vœux les meilleurs pour cette année 2026, de santé, de bonheur et de parfaite réussite pour vous-mêmes et ceux qui vous sont chers.

Une bienvenue au village est adressée aux nouveaux habitants ainsi qu'au nouveau garage automobile dénommé « Garage de Briaucourt » installé 11 route de Conflans, tenu par Monsieur Bulet. L'on dénombre désormais officiellement 260 habitants.

Si aucune naissance ni aucun mariage n'a eu lieu en 2025, le village a malheureusement connu 2 défunts pour lesquels une pensée particulière est adressée aux familles.

En 2025, la commune fut représentée aux 80 ans de la Libération de Kunheim le 7 février, ainsi qu'à l'occasion de la fête du jumelage entre Kunheim et Casteljaloux le 8 mai, dans le Lot-et-Garonne. La cérémonie du 10 mai, quant à elle, fut l'occasion de rendre un hommage au sous-lieutenant Couillens abattu dans les bois de Briaucourt en 1940.

Du point de vue animations, je tiens à remercier le monde associatif et les bénévoles qui œuvrent à la vie de notre village, peu ou prou, mais aussi les habitants toutes générations confondues qui ont participé en août 2025 à l'accueil d'artistes à l'occasion de l'opéra-promenade de la Flute Enchantée de Mozart.

Au niveau de la gestion communale, je dois reconnaître que les incertitudes liées au vote du budget de l'Etat sont relativement inquiétantes car, si l'Etat continue de recentraliser les finances locales, avec toujours plus de ponctions sur les budgets communaux, il poursuit également le gel de la dotation globale de fonctionnement, la réduction du champ du fonds de compensation de la TVA, ou encore les charges supplémentaires telles que la nouvelle hausse des cotisations employeur de 3 points.

Enfin, cette nouvelle année 2026 sera marquée par les élections municipales des 15 et 22 mars 2026.

Ainsi, je vous annonce me représenter avec une équipe renouvelée, en respectant la parité devenue obligatoire dans les communes rurales.

En effet, les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme Briaucourt, suite à une loi du 21 mai 2025. Désormais, le scrutin de liste paritaire s'applique à notre commune. Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ? Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : vous ne pourrez plus, ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé. Si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé. Autre nouveauté : chaque liste de candidats respectera la parité, avec une alternance de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.

Au regard des difficultés à trouver suffisamment de personnes prêtes à s'engager pleinement pour la « *Res publica - chose publique* », lors du prochain mandat, si je suis nouvellement élu, je proposerai de mettre en place un conseil municipal des jeunes afin de les responsabiliser et les préparer à un éventuel futur engagement en tant qu'élus locaux.

Je vous souhaite une bonne lecture et me tiens à votre disposition pour toute information.

Bien cordialement.

Le Maire

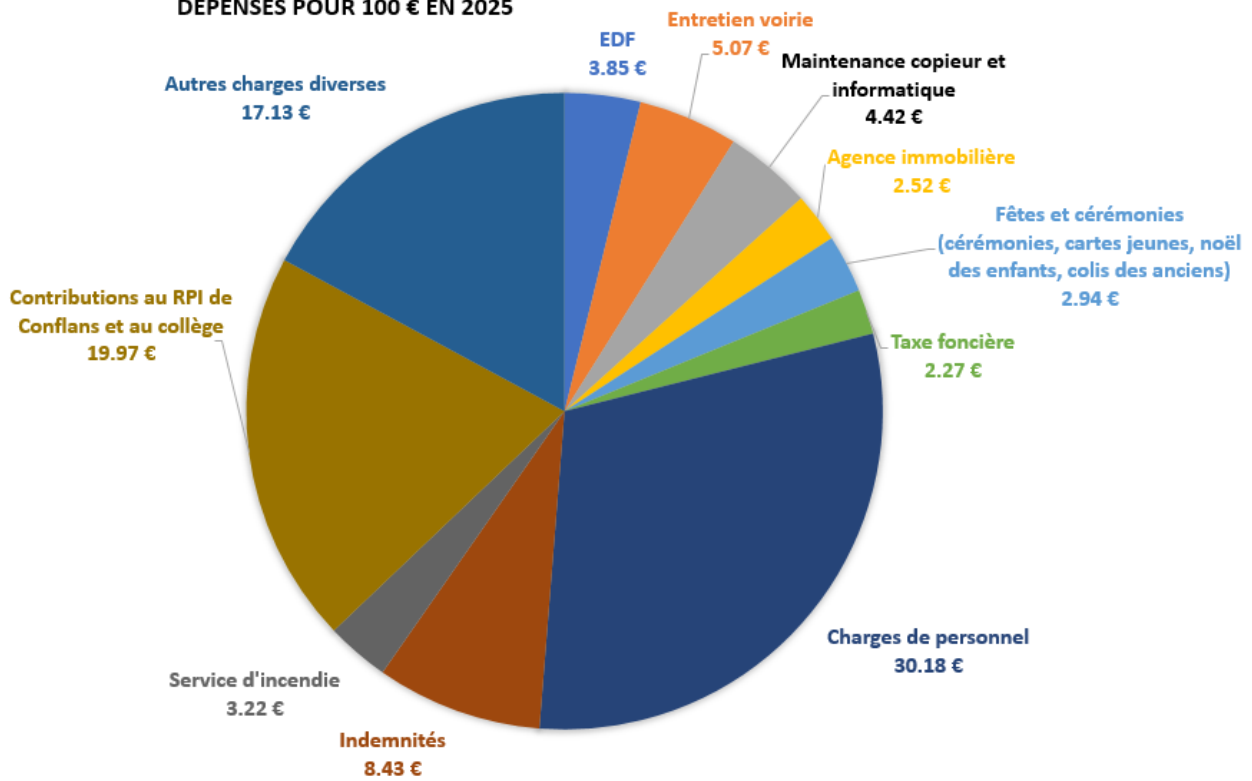
Nicolas Choux



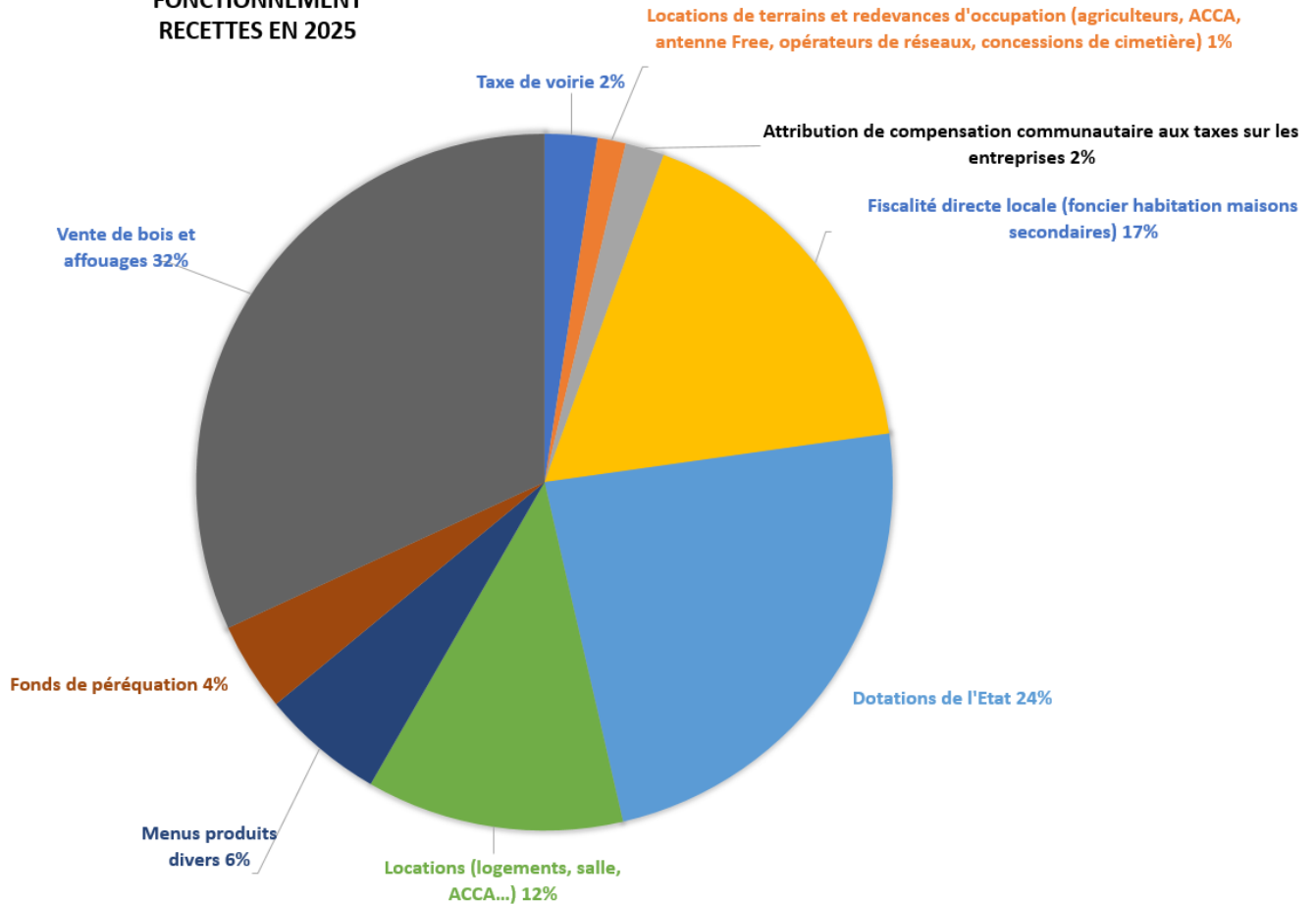


# BUDGET COMMUNAL

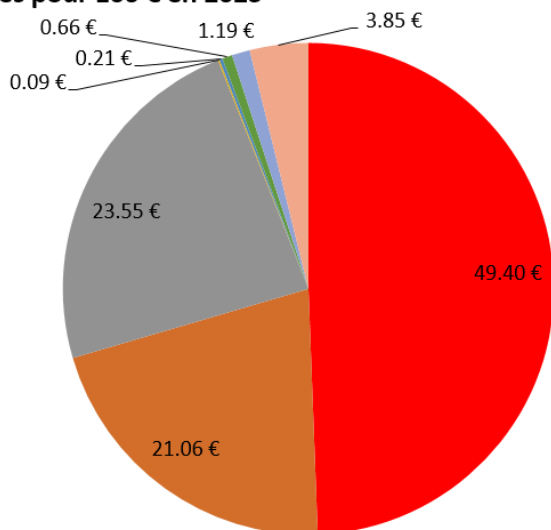
## FONCTIONNEMENT DÉPENSES POUR 100 € EN 2025



## FONCTIONNEMENT RECETTES EN 2025

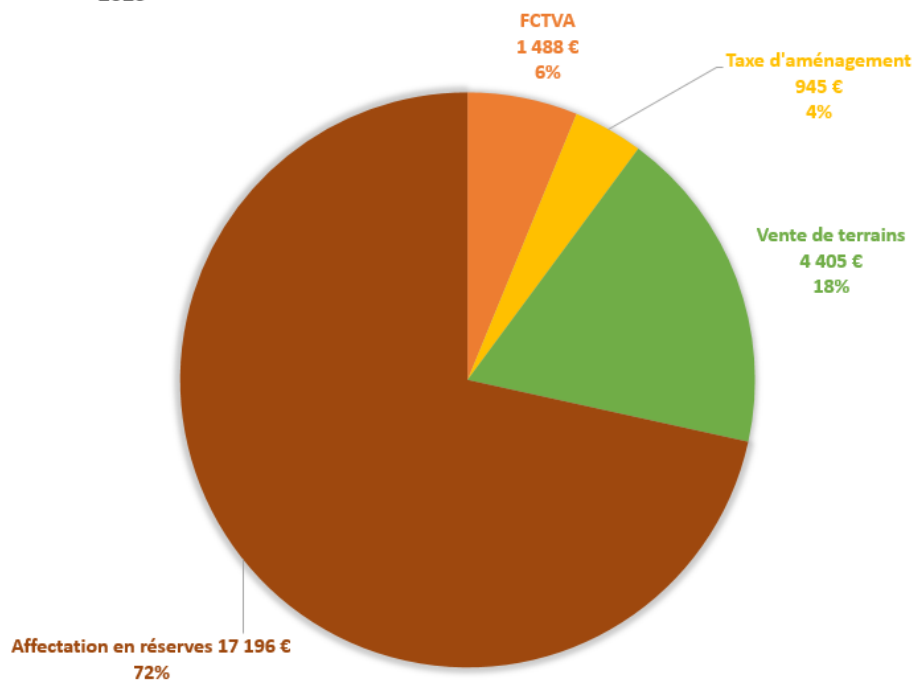


### Investissement Dépenses pour 100 € en 2025



- Remboursement en capital de la dette  
25 000 €
- Bois et forêts (travaux de dépressage et de dégagement) 10 657 €
- Réfection du chemin forestier du pont de Fer 11 916 €
- Drapeau mairie 46,56 €
- Plaque de commémoration du 10 mai 108 €
- Table de pic nic 333 €
- Trompette pour la Clique 311 €
- Tente de réception 1 947,92 €

### RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025



**Etat de la dette :** Pour ce qui concerne l'endettement du budget principal de la commune, restent 250 000 € d'emprunt à rembourser (travaux de réhabilitation de la mairie et création de logements communaux), à hauteur de 25 000 € d'annuités jusqu'en 2036.

### Tableau d'évolution des grandes masses financières :

	2020	2021	2022	2023	2024	2025*
Dépenses de fonctionnement	125 660,15 €	127 344,58 €	130 690,05 €	142 979,16 €	148 348,35 €	149 752,27 €
Recettes de fonctionnement	144 115,59 €	141 695,51 €	170 349,77 €	178 575,49 €	177 327,17 €	226 077,21 €
<b>Résultat</b>	<b>18 455,44 €</b>	<b>14 350,93 €</b>	<b>39 659,72 €</b>	<b>35 596,33 €</b>	<b>28 978,82 €</b>	<b>76 324,94 €</b>
Dépenses d'investissement	43 372,25 €	89 270,33 €	83 332,89 €	45 713,98 €	56 138,27 €	50 803,97 €
Recettes d'investissement	126 377,90 €	43 812,31 €	97 513,47 €	81 700,89 €	66 478,77 €	24 115,02 €
<b>Résultat</b>	<b>83 005,65 €</b>	<b>-45 458,02 €</b>	<b>14 180,58 €</b>	<b>35 986,91 €</b>	<b>10 340,50 €</b>	<b>-26 688,95 €</b>
<b>Résultat global</b>	<b>+ 101 461,09€</b>	<b>-31 107,09 €</b>	<b>+ 53 840,30 €</b>	<b>+ 71 583,24 €</b>	<b>+ 39 319,32 €</b>	<b>+ 49 635,99 €</b>

\* Données définitives non transmises par la DGFIP au 31/12/2025.

## Zoom sur le budget « Forêt »

En 2025, la commune a vendu pour 57 291,28 € nets de bois aux entreprises suivantes :

Entreprises	Volume	Montant net à recouvrer par la commune
EGGER PANNEAUX ET DECORS	44,81 m <sup>3</sup> de résineux	2 832,52 €
Scierie GAIFFE	163,55 m <sup>3</sup> de résineux	7 359,17 €
Scierie GENET	52,16 m <sup>3</sup> de hêtres, chênes et chablis	3 988,00 €
Scierie LALLOZ	93,30 m <sup>3</sup> de peupliers	4 478,59 €
Scierie MUTTELET	147,12 m <sup>3</sup> de chênes et chablis	25 833,00 €
Scierie LOCATELLI	94,60 m <sup>3</sup> de chênes et chablis	12 800,00 €

Pour un total de 10 657,46 €, les travaux réalisés en 2025 portaient essentiellement sur de l'entretien mécanique des cloisonnements sylvicoles et d'exploitation, du dégagement manuel et mécanique de régénération, du nettoyage et dépressage de jeunes peuplements ainsi que la création de cloisonnements d'exploitation, et ce, sur les parcelles 3, 17, 21, 24, 25, 26 et 30.

24 affouagistes se sont inscrits pour la saison 2025/2026 (3 840 € de taxe d'affouage).

Au regard de l'ensemble des dépenses et recettes du budget forêt, le solde est créditeur de + 48 396,78 €. Il est à noter que le produit des ventes de bois aux professionnels ne s'encaisse pas en une seule fois, mais est échelonné sur une période pouvant aller jusqu'à 10 mois, selon les contrats.

### **Formation affouagistes**

C'est la salle des Brossottes qui a été choisie par la MSA, le samedi 22 novembre. Une vingtaine de personnes du village et des alentours ont répondu à l'invitation. Cette matinée sécurité a été animée par les conseils d'Alain Antoine et Jean-Claude Verstracten, moniteurs de la MFR (Maison familiale rurale) d'Aillevillers-et-Lyaumont et bûcherons. La première partie théorique a permis de dévoiler plusieurs vidéos réalisées par le Service départemental d'incendie et de secours. Elles illustraient un accident de bûcheronnage : coupure, chute d'arbres ou branches, suivies des conseils des formateurs « afin que cela n'arrive pas ». Le formateur a souligné le fait qu'il constate encore trop d'affouagistes avec une méconnaissance de leur matériel et des règles de sécurité.



Une formation suivie par plus de 20 participants.

### **Zoom sur le budget annexe « assainissement collectif »**

Dépenses 2025 - Fonctionnement	Montants
Edf, entretien, curage, maintenances	13 701,34 €
Remboursement au budget général personnel	3 018,40 €
Redevance agence de l'eau	1 154,00 €
Remboursement d'intérêts	2 027,70 €
<b>Total dépenses</b>	<b>19 901,44 €</b>
Recettes 2025 - Fonctionnement	Montants
Redevance assainissement commune	16 850,78 €
Remboursement TVA	55,31 €
<b>Total recettes</b>	<b>16 906,09 €</b>
<b>Résultat</b>	<b>- 2 995,35 €</b>
Dépenses 2025 - Investissement	Montants
Acquisition d'une sonde radar	2 036,40 €
Remboursement de prêt	8 812,89 €
<b>Total dépenses</b>	<b>10 849,29 €</b>
<b>Recettes 2025 - Investissement</b>	<b>0 €</b>
<b>Résultat</b>	<b>-10 849,29 €</b>

#### **Etat de la dette - Budget assainissement collectif**

Travaux 1<sup>ère</sup> tranche – fin en 2028 – Capital restant dû : 11 174,28 €.  
Travaux 2<sup>ème</sup> tranche – fin en 2035 – Capital restant dû : 59 655,07 €.

Travaux réalisés en 2025 :

- Changement de la sonde défectueuse du dégrilleur situé au poste de refoulement, derrière le monument (2 036,40 €),
- Curage des boues du 1<sup>er</sup> bassin (11 159 €).

## Résumé du bilan qualité du système d'assainissement collectif :

Type : Filtre à sable planté de roseaux

Capacité : 300 équivalents habitants

Année de création : 2010

Type de réseau : Unitaire et Séparatif

- La station d'épuration ne présente pas de dysfonctionnement. L'entretien apporté aux installations est satisfaisant et permet d'épurer correctement les eaux usées. Le premier étage de filtration présentait une importante couche de boues en surface (environ 20 cm). L'excès de boues entraînant la diminution des rendements épuratoires du système et un « flaquage » des lits, il a été nécessaire de procéder au curage du 1<sup>er</sup> bassin de décantation, via la société AGRICOMPOST, basée à Montigny-les-Vesoul et dotée d'une plateforme de compostage à Conflans-sur-Lanterne. Ainsi, quelques 69,60 tonnes de matières ont été évacuées en novembre 2025, dont les analyses ont révélé des taux de présence d'oligos éléments et traces métalliques respectant les normes (essentiellement des traces de cuivre et de zinc liées aux conduites d'eau). Ce 1<sup>er</sup> curage, coûteux, méritera d'être budgété chaque année sous forme de provisions pour charge afin d'anticiper le second curage estimé dans une dizaine d'année.



*Le curage du 1<sup>er</sup> étage de filtration a permis d'évacuer plus de 69 tonnes de boues.*

### **SYNDICAT DES EAUX DU BOULAY**

Les différentes analyses d'eau effectuées en 2025 ont globalement été satisfaisantes, bien que le taux de désinfectant soit fréquemment trop élevé.

Plusieurs travaux ont été entrepris en 2025 : remplacements de branchements (8 à Ainvelle), achat de compteurs, remplacement de la vanne de purge à Ainvelle, réparation et fuite d'eau à Briaucourt pour un montant total de 32 493 euros TTC.

N'oubliez pas de vérifier régulièrement le chiffrage de vos compteurs afin de prévenir une éventuelle fuite sur votre réseau.

En cas de problèmes liés à vos compteurs d'eau (fuites, corrosion excessive, comptage bloqué, surconsommation...), il convient de contacter rapidement le Syndicat des eaux du Boulay. Enfin, pour les bailleurs, merci de transmettre les relevés de compteurs d'état des lieux entrant ou sortant pour facturer correctement les locataires.

	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
Dépenses de fonctionnement	33 297,99 €	30 455,63 €	35 708,48 €
Recettes de fonctionnement	30 646,65 €	37 397,58 €	40 571,61 €
<i>Résultat</i>	<i>-2 651.34 €</i>	<i>6 941.95 €</i>	<i>4 863,13 €</i>
Dépenses d'investissement	17 629,82 €	26 903,95 €	33 203 €
Recettes d'investissement	10 742 €	13 003,57 €	16 626,44 €
<i>Résultat</i>	<i>-6 887.82</i>	<i>-13 900.38 €</i>	<i>-16 576.56 €</i>

## URBANISME

### **Autorisations accordées**

En 2025, 30 dossiers de demandes d'autorisation d'urbanisme ont été déposés en mairie, et instruits, à savoir :

- 16 certificats d'urbanisme d'information instruits par la commune, essentiellement dans le cadre de ventes devant notaire, soit une économie de 960 € si cela avait été instruit à Vesoul ;
- 2 certificats d'urbanisme opérationnels, pour un coût unitaire de 55 € facturé par Ingénierie 70 à Vesoul ;
- 11 déclarations préalables de travaux, pour un coût unitaire de 80 € facturé par Ingénierie 70 (3 cas de pose de panneaux photovoltaïques, 6 car-ports ou autres abris assimilés, 1 réfection de toiture, 1 modification de façade) ;
- 1 permis de construire, pour un coût unitaire de 270 €, facturé par Ingénierie 70 (1 maison d'habitation).

Pour toute demande d'autorisation d'urbanisme, il vous est indiqué qu'il est conseillé de passer par le site Internet <https://www.ingenierie70.fr/application-du-droit-des-sols.html> C'est une solution plus rapide et moins coûteuse tant pour le demandeur que pour la commune.

## NATURE - ENVIRONNEMENT

### **Participation citoyenne**

La matinée du 24 mai a eu lieu la journée de participation citoyenne réunissant une quinzaine de personnes avec, à l'ordre du jour au bon vouloir de chacun, selon ses centres d'intérêts : ramassage de protections de plantations en forêt, casse de pieds de fougères autour de chênes, fixation d'un poteau de rue, nettoyage des vitrages de la mairie et autres menus travaux de nettoyage. Ces travaux se sont soldés par un barbecue convivial à la salle des Brossottes avec les participants.



Quelques enfants sont venus apporter mains fortes !

### **Biodéchets – Point d'apport volontaire (PAV)**

Il est rappelé que des sacs en papier biodégradable sont à la disposition des usagers du point d'apport volontaire en biodéchets, en mairie, tout comme des badges pour ceux qui souhaitent bénéficier de ce PAV situé près de la salle des Brossottes.

### **Déchets sauvages**

De nombreux dépôts sauvages sont constatés chaque année, peu importe l'endroit, en centre-village comme au bord des rivières ou le long des fossés ! Cela est déplorable.

En 2025, le pire des dépôts a été découvert dans la rivière La Lanterne au lieu-dit « le Trou de Pâté » : 2 pneus de tracteur, 2 autres de voiture avec jantes et gaines en alliage d'aluminium !



### **Pont de Rohan**

Vendredi 3 octobre dernier, un remblaiement d'un ruisseau a été signalé par un habitant du village, au niveau du pont du Rohan, séparant Briaucourt de Velorcey et Conflans. Il s'agissait de tuiles et autres débris. Les tuiles ont été prises sur le stock de la commune à des fins de remblaiement de chemins forestiers d'exploitation. L'auteur de cet acte provenait du côté de Velorcey, comme l'attestaient les traces de roues avec un engin disposant d'un godet.

Ces tuiles et autres matériaux ont été déversés sur le pont situé à l'intersection des parcelles 30 et 32, pont permettant le franchissement du ruisseau Le Rohan, ruisseau protégé du fait de la présence d'espèces telles qu'écrevisses à pattes blanches et truites fario (arrêté préfectoral D2/I/2007 n° 1043 du 13 avril 2007). Ce pont n'étant plus en état depuis plusieurs années, suite à effondrement des dalles du tablier, les auteurs de ce délit avaient très probablement très envie de parcourir de nouveau les bois et chemins de Briaucourt.

Faisant suite au signalement de la commune auprès des services compétents de l'Etat (OFB), ces derniers ont mis en demeure la commune de Briaucourt et celle de Conflans de procéder à l'enlèvement de ces débris de tuile avant le 15 décembre ! La « commune victime » qui signale le délit, en tout bien tout honneur, se voit elle-même enjoindre de respecter un ultimatum sous peine d'amende administrative de retard ! Bref, c'est le monde à l'envers !

Ainsi, les communes de Conflans et Briaucourt sont intervenues conjointement afin d'enlever l'ensemble de ces débris via une mini pelle, et surprise a été de constater que, en plus des tuiles cassées, se trouvaient dans le ruisseau, une gazinière, de la laine de verre et des bombes usagées de mousse polyuréthane ! Les deux communes sont désormais dans l'attente de savoir si elles seront cette fois-ci mises en demeure de refaire ce pont. Dans l'attente, une plainte contre X a été déposée auprès de la gendarmerie de Saint-Loup et un arrêté municipal de sécurisation des lieux a été pris à Briaucourt pour interdire le franchissement du pont avec des véhicules à moteur.



*La réfection du Pont du Rohan sera fonction des modalités imposées par les services de l'Etat aux deux communes.*

### **Voie verte communautaire**

Les travaux de la voie verte entre la Haute-Saône et les Vosges, initiée par la communauté de communes, et passant brièvement sur la commune de Briaucourt, côté Varigney, débuteront en 2026.

La première tranche des travaux, qui vont durer environ 3 ans, concernera les tronçons de Saint-Loup à Aillevillers, et de Saint-Loup à Fougerolles-Saint-Valbert. Le coût de ce tronçon est estimé à 1,6 million.

### **Frelons asiatiques**

Redoutable prédateur, le frelon asiatique a envahi peu à peu le territoire français pour venir décimer des colonies entières d'abeilles et alarmer les apiculteurs qui se trouvent démunis face à l'ampleur du phénomène. Face à la multitude des nids de frelons asiatiques, espèce invasive, la communauté de communes accorde une aide financière aux communes lorsqu'elles accordent elles-mêmes une aide aux particuliers pour la destruction des nids. Ainsi, le Conseil municipal du 18 novembre 2025 a décidé d'attribuer une aide financière de 50 € aux particuliers domiciliés sur la commune, pour la destruction d'un nid de frelons asiatiques situé sur leur propriété privée, sur présentation d'une facture ou attestation d'intervention d'un professionnel agréé.

À noter également que les particuliers peuvent bénéficier d'une aide complémentaire de 50 € proposée par FREDON Bourgogne-Franche-Comté, à condition de faire appel à un professionnel agréé par FREDON pour la destruction du nid (<https://fredon.fr/bourgogne-franche-comte/rubrique> « Demande d'indemnisation »).

En 2025, la commune a fait procéder à la destruction de 4 nids de frelons asiatiques.

## NUMERIQUE

### **Site Internet**

Nous vous rappelons que la commune dispose d'un site Internet officiel sur <https://briaucourt70.fr/>

Vous pourrez, sur ce site, aussi bien demander votre inscription sur les listes électorales, un acte de naissance, prendre connaissance des arrêtés municipaux en vigueur, de la carte des parcelles forestières de la commune, ou encore effectuer une réservation de la salle des Brossottes en ligne.

### **PanneauPocket**

Il est rappelé que l'application dénommée « PanneauPocket » est téléchargeable sur vos smartphones, afin d'être informés en direct des informations urgentes et moins urgentes concernant la commune mais aussi d'autres collectivités.



### **Eclairage public**

Le 18 novembre, le Conseil municipal a accepté de candidater au programme du syndicat d'électricité de Haute-Saône (SIED) concernant le remplacement des 59 luminaires de rue, projecteurs de l'église compris, par des LEDs. En effet, il convient d'anticiper la fin de la commercialisation et l'interdiction à la vente de toutes les lampes à décharge en 2027. Un devis sera établi par le SIED pour le remplacement des luminaires existants. L'extinction nocturne pourra alors être remplacée par un abaissement de puissance permettant des économies supplémentaires.

#### Pourquoi les luminaires de rue fonctionnent-ils parfois malgré qu'il fasse jour ?

Les luminaires sont équipés d'une horloge astronomique qui permet de commander l'allumage et l'extinction de systèmes électriques, en fonction des horaires de lever et de coucher officiels du soleil. De ce fait, le matin ou en fin de journée, bien qu'il fasse encore jour, les rues sont éclairées du fait que l'heure officielle et scientifique de lever ou coucher du soleil ne soit encore pas atteinte (lever) ou au contraire déjà dépassée (coucher).

Concernant les économies d'électricité, voici le récapitulatif, avant / après extinction nocturne des lampes de rue en 2023, et participation à des contrats de groupe, au regard de l'augmentation du tarif de l'énergie :

	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
Puissance consommée	34 763 KWh	24 426 KWh	25 595 KWh	21 893 KWh
Coût	7 872 €	6 239 €	5 553 €	5 540 €
Prix moyen du KWh	0,1558 €	0,174 €	0,2516 €	0,2016 €

## CEREMONIES PATRIOTIQUES

### **Retour sur la journée du 8 mai à Casteljaloux**

**Le 8 mai, Briaucourt était représentée à Casteljaloux, dans le Lot-et-Garonne, aux portes de la Gironde, avec nos amis de Kunheim.** L'occasion de rencontrer les habitants et élus locaux du Sud-Ouest qui ont le sens de l'hospitalité. Au programme : découverte des thermes et de la base de loisirs du lac de Clarens à Casteljaloux, visite de la maison de la noisette, du tableau « Le Christ sur la Croix » de Rembrandt au Mas d'Agenais, de la Garonne, ou encore de pépites architecturales emplies d'histoires telle que le château de Nérac, demeure d'Henri IV. Une région à découvrir...



Monsieur Scheer, ancien maire de Kunheim, Nicolas Choux, Briaucourt, Julie Castillo, maire de Casteljaloux, Jill Köppe-Ritzenthaler, maire de Kunheim, Jean-Claude Guénin, ancien maire de Casteljaloux, Raymond Gantz, maire honoraire de Kunheim

## 10 mai 1940 – 10 mai 2025

Le 10 mai, a été saluée la mémoire du sous-lieutenant Roger Couillens, abattu par l'ennemi lors d'un combat aérien le 10 mai 1940, dans les bois de Briaucourt, à l'âge de 29 ans.

A travers le sous-lieutenant Couillens, ce fut également l'occasion de rendre hommage aux hommes valeureux de l'escadrille 73 de l'Armée de l'air, et plus généralement à la Base aérienne 116 de Luxeuil-Saint Sauveur et son groupe de chasse 1 / 2 Cigogne.

Une plaque commémorative a été dévoilée en présence de nombreux élus locaux et les représentants de la BA 116.



La cérémonie du 10 mai, avec l'inauguration de la plaque en mémoire du SLT Couillens

### 11 novembre 2025 et centenaire du Bleuets de France

Cette année 2025 fut l'occasion de célébrer le centenaire du Bleuets de France lors de la cérémonie du 11 novembre. Nombreux bleuets ont été vendus, ce qui a permis de récoltés quelques 94 € au profit du Bleuets de France.

La Clique de Conflans, les pompiers et militaires d'active du village étaient présents, permettant de rehausser la solennité de la cérémonie.

Comme l'an dernier, la vie de 3 soldats de la Grande Guerre, ayant vécu au village, a été relatée dont en voici les extraits :

#### **Soldat 1<sup>ère</sup> classe Jules Jean Baptiste MOLLE**

Jules Jean Baptiste MOLLE, né le 26 mai 1875 à Briaucourt, était le fils de Claude François MOLLE et de Elia VAGNEY, domiciliés rue de Conflans avec ses deux frères et sa sœur.

Mobilisé en 1914 au 50<sup>ème</sup> régiment d'infanterie, il participe d'octobre 1914 à août 1915 à la défense mobile de la ville de Belfort, et combat dans la région de Delle jusqu'à mi-février 1916. Du 3 au 20 mars 1916, les effectifs sont regroupés pour former la 133<sup>ème</sup> division d'infanterie, en direction de la région de Verdun où la bataille a commencé, la stratégie de l'armée française étant de faire « tourner » les unités sur ce front...

Jules MOLLE va combattre à Fleury-devant-Douaumont, petit village sous le feu allemand depuis la chute du fort de Douaumont. Le 25 mai 1916, Jules MOLLE succombera de ses blessures de guerre dans cet endroit totalement ravagé à l'âge de 41 ans. Il repose vraisemblablement à la nécropole nationale de Fleury-devant-Douaumont, haut lieu de la mémoire nationale.

Fleury-devant-Douaumont sera déclaré « village mort pour la France » en 1918.

#### **Soldat 2<sup>ème</sup> classe Aimé Joseph GULOT**

Né le 15 juillet 1894 à Briaucourt, fils de Marie-Joséphine Queutey et légitimé par Charles Joseph GULOT, propriétaires exploitant. Il avait une sœur, Jeanne GULOT et toute la famille habitait chez son grand-père, au 12 rue de la Cornée, anciennement Yvette LAPREVOTE. Il sera incorporé dans le 151<sup>ème</sup> RI en 1914 en direction de Reims, puis en Argonne en 1915 avant la bataille de Verdun et de la Somme en 1916 et 1917. Blessé le 19 juillet 1918 dans le secteur de Soissons, à l'âge de 24 ans, il décèdera le 20 juillet 1918 à Sery-Magneval (Oise) à l'ambulance des suites de ses blessures de guerre.

#### **Sergent Delphin Justin LABROCHE**

Né le 1<sup>er</sup> mai 1889 à Briaucourt, fils unique de François LABROCHE et de Marie Elise VOURIOT, cultivateurs, rue de la Cornée. Il intègre le 35<sup>ème</sup> RI en 1909, un des plus anciens régiments de France créé en 1604. Le Sergent Labroche suivra son régiment à travers l'Alsace en 1914, en Champagne en 1915, Verdun 1916 et sur Reims en 1918. Il sera tué à l'ennemi le 29 septembre 1918 à La Croix Huzard (Ardennes).

## HISTOIRE LOCALE

### **Les forges de Briaucourt**

A l'occasion des 70 ans de la fermeture des forges de Varigney, en 1955, voici une petite synthèse du rôle de Briaucourt dans l'exploitation des minerais.

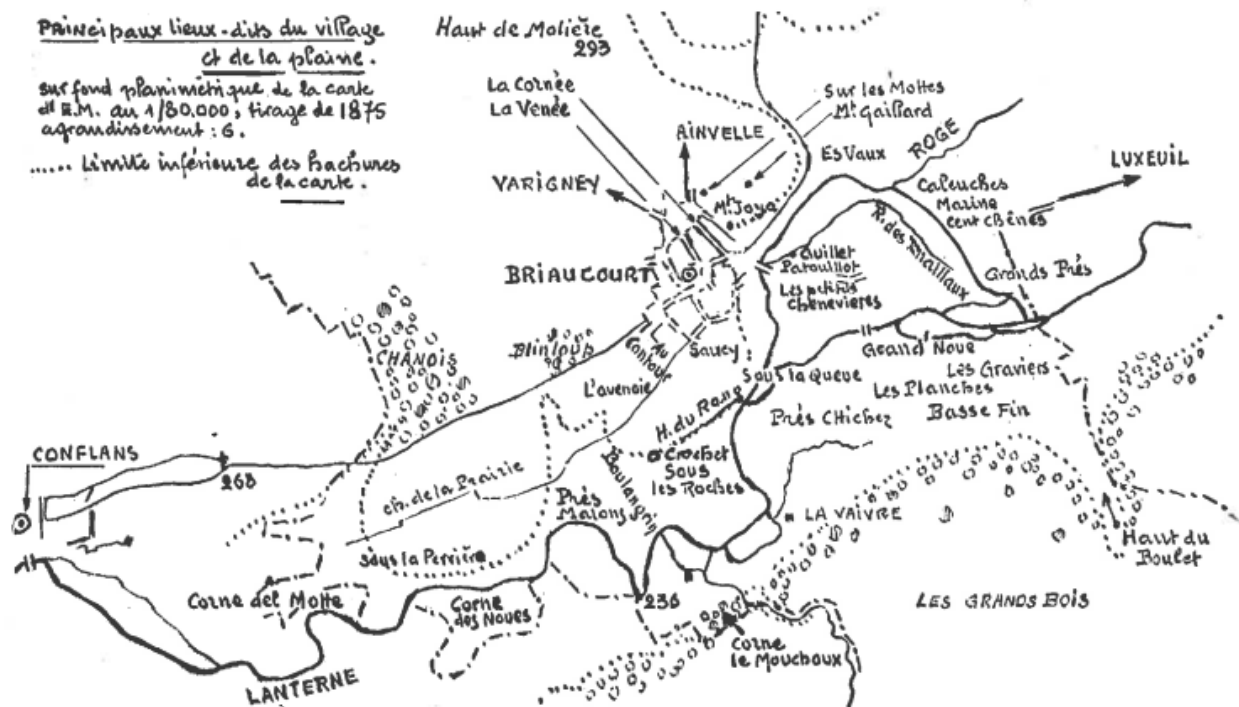
Avant la Révolution, la Franche-Comté dénombrait de nombreuses forges spécialisées dans la fonderie, la filerie ou encore la clouterie.

Briaucourt n'y échappait pas. Des archives relatent la présence au XVIème siècle de forges à Briaucourt, à proximité du moulin, relevant des Terres de l'abbaye de Luxeuil-les-Bains.

Les minerais étaient principalement extraits du côté de la Brosse de Valmougie, au Blinloup et au Chânois. Les archives sont très rares quant à cette activité à Briaucourt même. L'on retrouve plus d'informations concernant Varigney qui, elle, comptait une grange et un moulin déjà mentionnées au XIIème siècle comme possession de l'abbaye de Clairefontaine. Ce n'est qu'au XVIème siècle qu'il est précisé qu'une usine métallurgique existait à Varigney.

Merci à Monsieur Patrick Jeanroy pour ces informations.

### **Lieux-dits de Briaucourt**



## SPORT

### **Prix de la Lanterne**

Le dimanche 6 avril 2025, les coureurs cyclistes du prix de La Lanterne sont passés au village. Organisée par l'entreprise Wagner Bazin, cette épreuve consistait en un circuit de 10 tours passant par Conflans-sur-Lanterne, Briaucourt, Ainvelle, Conflans-sur-Lanterne, soit 112 km.

### **Tour d'Alsace**

156 coureurs de haut niveau, issus de 30 nations différentes, sont passés au village lors du Tour Alsace, le 1<sup>er</sup> août, 3<sup>ème</sup> étape reliant Velleminfroy à la Station de La Planche des Belles Filles.

### **Course cycliste des sapeurs-pompiers de Haute-Saône**

Le 4 octobre dernier, a eu lieu la course cycliste des sapeurs-pompiers, avec départ et arrivée à Hautevelle, passant par Briaucourt, Ainvelle et Francalmont, réunissant 138 participants.

Deux parcours étaient proposés : une première épreuve de 35 km composée de trois boucles, ainsi qu'une seconde course de 12 km sur une boucle unique.

La remise des récompenses a été assurée par les représentants et élus et officiers du SDIS 70, ainsi que les élus locaux.

Félicitations à tous les participants, cette journée s'est déroulée dans un esprit sportif et convivial, malgré des conditions météo peu favorables.

### **Club de marche nordique**

La section locale de marche nordique, basée à Conflans, vous propose de la rejoindre.  
Pour tout renseignement : Régis au 06.77.74.17.40

### **Clique**

La clique de Conflans, fière de comprendre plusieurs habitants du village, jeunes et moins jeunes, recherche des informations sur son passé. Créée en 1962, cette formation musicale assure les commémorations patriotiques. Si vous disposez d'informations à ce sujet, ou souhaitez tout simplement vous engager, n'hésitez pas à contacter Cédric au 06.76.29.32.64.

## **DIVERTISSEMENTS - ANIMATIONS**

### **Carnaval des enfants**

Samedi 8 mars 2025, enfants, petits et grands, ont organisé le traditionnel carnaval au village. Bonbons et autres beignets de carnaval ont été partagés avec tous les participants. Ce fut l'occasion pour les enfants de construire Monsieur Carnaval. Les habitants ont été tellement accueillants que le défilé n'a pu passer près de tous, la fatigue étant présente.



### **Fête du village**

Le week-end des 9 et 10 août s'est déroulée la fête du village avec jeu de quilles, confiserie, tir à la carabine, buvette et grillades. Le dimanche, le vide-greniers s'est tenu avec une cinquantaine d'exposants. Une des dernières fêtes patronales du secteur qui perdure. Merci à toutes les bonnes volontés qui œuvrent à sa préservation.



Les joueurs de quilles toujours aussi mobilisés !

### **Mozart au village !**

Le samedi 23 août, plus de 250 personnes ont assisté à la Flûte Enchantée de Mozart, interprétée par l'Ensemble Virévolte, en partenariat avec le Théâtre Edwige Feuillère, la communauté de communes de la Haute Comté et le Département de la Haute-Saône, dans les rues de Briaucourt. Une prestation de qualité qui a permis à l'opéra de venir au contact de la population, et de diffuser cette culture musicale de qualité. 21 musiciens, chanteurs et 35 choristes ont assuré cet émerveillement pour les petits et les grands. Encore merci à tous, notamment les hébergeurs du village et des alentours, bénévoles ainsi qu'aux enfants du village qui se sont portés volontaires pour participer à quelques scènes de l'opéra.

La troupe de l'opéra a réussi à mobiliser quelques enfants du village pour cette représentation de la Flûte Enchantée !



### **La Chanson du village**

Souvenez-vous, en 2022, les habitants ont accueilli une artiste harpiste, Clothilde, afin de composer « *la chanson du village* », en partenariat avec le théâtre Edwige Feuillère de Vesoul et la communauté de communes. Cette chanson est désormais disponible sur le site de la commune, en suivant le lien suivant : <https://briaucourt70.fr/vie-communale/fetes-et-manifestations/>

### **Halloween**

Le 25 octobre, les enfants du village et quelques parents ont rendu visite aux habitants du village pour célébrer Halloween. Bon nombre de bonbons leur ont été offerts.



### **Jeux d'été**

Le 7 septembre fut un bel après-midi pour nos enfants, autour de jeux, certes anciens, mais avec toujours autant d'entrain : tir à la corde, chamboulout, course au sac, ronde du facteur... Bravo aux enfants pour leur participation pleine de bonne humeur.



### **Noël des aînés et des enfants**

Le 13 décembre, les enfants du village ont préparé de petites scénettes / sketches pour les aînés, également conviés à la salle pour partager un goûter de Noël. Un moment de convivialité et de partage entre les générations ayant fait salle comble.

Le Père Noël est bien entendu passé rendre visite à tous, distribuant cadeaux et gourmandises aux enfants et aux aînés présents.



### **Don du sang**

En 2025, l'association locale du don du sang a organisé trois collectes, ayant connu un réel succès. Chaque année de nouveaux donneurs intègrent les rangs. Merci aux donateurs et aux bénévoles qui contribuent efficacement à la réussite des collectes.

Prochaines collectes :

Mardi 10 février 2026 de 15h30 à 19h30,

Mardi 28 juillet 2026 de 15h30 à 19h30,

Mardi 10 novembre 2026, de 15h30 à 19h30.



## SERVICES PUBLICS DE PROXIMITE

### **Pompiers**

Mot du Sergent Coraline CLERC, cheffe de corps du CPI de Conflans-Sur-Lanterne :

*« Les sapeurs-pompiers volontaires de Conflans-Sur-lanterne sont très sollicités et appréciés de la population. Ils interviennent, de jour comme de nuit, et donnent beaucoup de leurs personnes. En 2025, plusieurs interventions ont été faite sur la commune de Briaucourt. Plusieurs nouveaux sapeurs-pompiers sont venus grossir les rangs, mais pour garantir un fonctionnement qui permette de répondre rapidement aux sollicitations, nous recrutons des sapeurs-pompiers volontaires. Merci à toutes les personnes intéressées de contacter le secrétariat de Mairie de Conflans-Sur-Lanterne au 03.84.49.80.98 ou [contactmairie@conflans-sur-lanterne.fr](mailto:contactmairie@conflans-sur-lanterne.fr) ou la cheffe de centre le sergent CLERC Coraline au 07.84.24.05.04 ou [cpi.conflans18@gmail.com](mailto:cpi.conflans18@gmail.com) ou de venir au CPI le 1<sup>er</sup> dimanche matin de chaque mois.*

*Nous présentons nos bons vœux à tous les habitants de la commune ».*



*L'ensemble du personnel du CPI de Conflans-Sur-Lanterne.*

Etat des interventions, avec et hors CPI : 13 interventions ont été réalisées au village en 2025.

### **France Services**

Pour votre demande de carte grise, une question sur vos impôts, votre retraite, ou vos allocations familiales...les agents de France Services, basés au siège de la Communauté de communes, 57 rue des Ballastières à Corbenay, vous accompagnent dans toutes vos démarches du quotidien. (03 84 49 76 25).

### **Cartes d'identité / Passeports**

Les demandes de création ou de renouvellement de cartes d'identité ou passeports doivent s'effectuer auprès d'une mairie agréée disposant du matériel nécessaire. Ainsi, les mairies de Saint-Loup-Sur-Semouse (03 84 49 06 22), Vauvillers (03 84 92 82 88), Luxeuil-Les-Bains (03 84 93 90 00), Jussey (03 84 68 11 49), et Vesoul (03 84 78 64 00) peuvent vous proposer ce service.

### **Assistants sociales**

Une question concernant les personnes âgées ou le milieu du handicap ? Le Centre médico-social de Saint-Loup-sur-Semouse (12 rue de la Viotte) est un guichet d'accueil, d'informations et de coordination pour les retraités, les personnes âgées et leur entourage ainsi que pour les professionnels. Tél : 03 84 95 73 30

### **Inscriptions sur les listes électorales**

L'inscription sur les listes électorales peut s'effectuer sur Internet (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>) ou en mairie munis d'un titre d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile.

### **Assistants maternelles au village :**

Laetitia BOURGOGNE PHILIPPE, 7 rue des Noyers,  
Christelle GONCALVES LIENARD, 9 route de Conflans,  
Martine SIMONIN COSSON, 11 rue de la Cornée.

Plus d'informations en mairie.

## ENTREPRISES AU VILLAGE

Liste des entreprises de notre village, déclarées en mairie :

- **DAVAL THERMIQUE SANITAIRE**, chauffage, entretien et dépannage, 7 Bis route de Conflans, 03 84 94 52 82,
- **GAVOILLE DANIEL**, terrassement, espaces verts, 11 Place du Monument, 03 84 49 88 77,
- **LES DOUCEURS DE FRED**, produits décoratifs et accessoires, 11 Place du Monument, 03 84 49 88 77,
- **LAURENT FABRICE**, terrassement, bâtiment, 13 rue du Moulin, 03 84 49 86 57,
- **PERNOT CHEVILLARD**, pose et revêtements de sols et murs, 11 route de Conflans, 06 13 83 50 26,
- **HEIDENREICH MARIUS**, pose de fenêtres, 4 rue du Blinloup, 03 84 40 94 41,
- **FAIVRE JEREMY**, travaux, maçonnerie, 12 rue du Blinloup, 06 65 98 22 09,
- **FERME KOHLER**, vente de produits de la ferme, distributeur automatique d'œufs, route de Conflans.
- **O P'TIT SOIN**, soins beauté & bien être, 2 route de Conflans, infos et réservation sur [www.rdv360.com](http://www.rdv360.com) ou au 06 99 26 16 93,
- **AUX SAVEURS D'ADONIS**, vente de fruits et légumes de saison, 18 rue du Contour, 07 66 96 29 06.

## Zoom sur le nouveau commerce installé en 2025 à Briaucourt :

### LE GARAGE DE BRIAUCOURT

Tenu par Monsieur Mickael Bulet, habitant du village, le Garage de Briaucourt est situé au 11 route de Conflans.

Si vous avez besoin d'un entretien, d'une réparation ou simplement d'un conseil pour votre véhicule, n'hésitez pas à prendre son attache. Entretien toutes marques, réparations mécaniques, diagnostic & préparation au contrôle technique, véhicules neufs et d'occasion. Plus d'informations sur [garagedebriaucourt@gmail.com](mailto:garagedebriaucourt@gmail.com) ou au 07 78 18 15 86.



### RAPPEL DES REGLES DU BON VOISINAGE

La vie en communauté suppose de la tolérance et de l'échange entre voisins. Si vous avez des personnes isolées ou âgées dans votre voisinage, pensez à prendre de leurs nouvelles.

Quant au cas où une gêne se présenterait, **le dialogue est souvent la clé pour sortir d'un conflit !** Pour les concernés, arrêtez de vous ignorer et de mettre de... l'huile sur le feu... !

Dans les cas où le conflit ne peut être réglé à l'amiable ou par la médiation, et si une atteinte aux droits civiques est constatée, vous avez la possibilité de contacter la gendarmerie pour déposer une plainte. Si nécessaire, des démarches judiciaires peuvent être envisagées, bien que celles-ci puissent impliquer des frais et des délais plus longs.

Le Maire et son adjoint peuvent également être à l'écoute des problèmes de voisinage, notamment dans les cas graves ou lorsque les conflits portent atteinte aux droits ou génèrent de lourdes pénibilités. Toutefois, il est important de rappeler que la mairie n'a aucun pouvoir de sanction ou de pression sur les personnes concernées. Seule la gendarmerie dispose des prérogatives pénales pour agir en cas d'infraction.

Enfin, la mairie n'intervient pas dans les conflits de voisinage d'ordre futile ou concernant des différends de personnalités.



### BRULAGE INTERDIT

Il est rappelé que le brûlage des déchets, quels qu'ils soient, est interdit, au risque d'être redevable de 450 € d'amende.

Déchet = déchetterie, tout simplement. Ils peuvent aussi être broyés, compostés ou servir de paillage.

### LES PLANTATIONS

Si les branches des arbres de la propriété attenante débordent sur votre terrain, vous pouvez contraindre votre voisin à les tailler. A défaut, vous êtes en droit de tailler les branchages surplombant votre propriété.

Si vous êtes copropriétaire avec votre voisin d'une plantation mitoyenne (haie ou arbre), chacun peut la détruire jusqu'à la limite de sa propriété.

Les distances de plantation à respecter par rapport au terrain voisin varient selon la hauteur des végétaux :

- Inférieure ou égale à 2 mètres : distance de 0,5 mètre,
- Supérieure à 2 mètres : distance de 2 mètres.

→ Les arbres ou les haies ne doivent pas non plus cacher l'éclairage public, les panneaux de signalisation routière, ni gêner les trottoirs, câbles aériens électriques ou téléphoniques. En cas d'inexécution, la mairie ou l'opérateur de réseau peut obliger le propriétaire à effectuer l'élagage à ses frais. Une taille régulière = propreté, esthétique et sécurité.

### LA PROPRETE

La commune met en œuvre des moyens humains et matériels pour conserver un village propre. Ce travail doit se compléter par le civisme et les bons gestes des habitants. C'est du bon sens.

### DEJECTIONS CANINES

Les propriétaires de chiens sont invités à ramasser leurs déjections. Cela indispose les riverains et l'employé municipal à chaque passage de tondeuse ou de débroussaillouse sur l'espace public.

## LES NUISANCES SONORES

Tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, compresseurs... ces engins peuvent être très bruyants, c'est pourquoi la Préfecture limite ces activités à certains horaires. L'utilisation de ces engins bruyants, sauf intervention urgente, est autorisée :

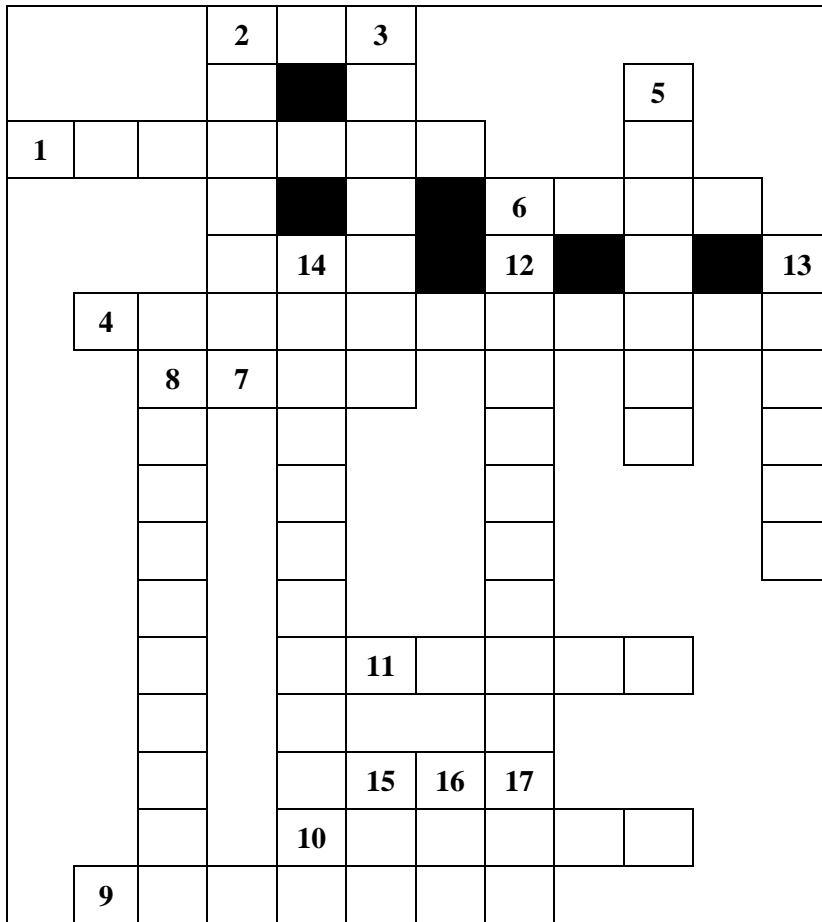
- Les jours ouvrables, du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 19h30,
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h (arrêté préfectoral du 18 mai 2006).



## CONCILIATEUR DE JUSTICE

En cas d'impossibilité d'échanger avec votre voisin, vous avez la possibilité de prendre l'attache avec le conciliateur de justice, qui tient une permanence au siège de la communauté de communes à Corbenay (03 84 49 76 25) et mettra en œuvre une tentative de règlement amiable du litige.

## MOTS CROISES



1	Je suis européen mais mon cousin fait plus de dégâts que moi sur l'environnement	10	Nom du ruisseau de l'année 2025
2	Effectif des élèves en primaire du village	11	Origine de la seconde principale ressource de la commune
3	Mon opéra est venu à vous l'été dernier	12	Vigilance à tenir pour les affouagistes
4	Travail sylvicole pour favoriser la pousse des jeunes arbres	13	Je fais l'objet d'une étude de réhabilitation
5	Action réalisée en assainissement en 2025	14	Principale dépense de fonctionnement
6	Je suis indispensable aux déplacements et nécessite de l'entretien	15	Commune de l'Orne
7	Conjonction qui relie les mots	16	Pièces rigides qui forment le squelette
8	Je suis désormais interdit lors des élections	17	Interjection servant à interpeler
9	Je suis au centre du village		